



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la Sàrl dissoute:
ASCENDYS Sàrl, en liquidation, Plan-les-Ouates
2. Dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date: 27.11.2015
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **13.01.2016**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Au siège de la société, Chemin des Aulx 18, 1228 Plan-les-Ouates
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, appliqué par analogie, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude de Mes Poncet Buhler Lacin Vallery
1211 Genève 17

02535403



Freitag - Vendredi - Venerdì, 11.12.2015, No 241, Jahrgang - année - anno: 133

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (Art. 821a Abs. 1 i.V.m. Art. 742 Abs. 2 OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société à responsabilité limitée (Art. 821a al. 1 en relation avec l'art. 742 al. 2 CO) - Grida ai creditori alla liquidazione di una società a garanzia limitata (Art. 821a cpv. 1 congiuntamente ad art. 742 cpv. 2 CO)